

MAIRIE MONTAGNY



CONSEIL MUNICIPAL DU 15 juin 2023

La séance est ouverte à 19 heures

Etaient présents :

Mesdames CATHERINEAU, DOY, FRAISSE SIBILLE, GHIDINA, GOUOT, JEANJEAN, LASSALLE, et PAILLASSEUR

Messieurs BAUDUIN, BERARD, BESSON (arrivé à la question n° 2023-017), DUCLOUX, FOUILLAND, GERGAUD (arrivé à la question n° 2023-017), LORIA, MEUNIER, MOREAU, PROST, et TOURNIER.

Ont donné pouvoir :

Monsieur BESSON à Madame FRAISSE SIBILLE

Monsieur DEBIASE à Madame JEANJEAN

Madame DETHIOUX à Madame PAILLASSEUR

Madame MUGUET à Monsieur BERARD,

Monsieur WENGORZEWSKI à Monsieur FOUILLAND

Etaient absents :

Mesdames DETHIOUX, MUGUET.

Messieurs BESSON (arrivé à la question n° 2023-017), DEBIASE, GERGAUD (arrivé à la question n°2023-017) et WENGORZEWSKI.

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 juin 2023

- ❑ **Approbation** du procès-verbal du conseil municipal du 6 avril 2023 : Adopté à l'unanimité.
- ❑ **Délibération n° 2023-016** : Attribution subventions 2023 : Adopté à l'unanimité
- ❑ **Délibération n° 2023-017** : Approbation tarifs restaurants scolaires : Adopté à la majorité 19 pour 4 abstentions (Madame MUGUET, Messieurs BERARD, MEUNIER, MOREAU) 0 contre.
- ❑ **Délibération n° 2023-018** : Approbation règlement intérieur restaurants scolaires : Adopté à l'unanimité.
- ❑ **Délibération n° 2023-019** : Création d'emplois : Adopté à l'unanimité.
- ❑ **Délibération n° 2023-020** : Taxe foncière sur les propriétés bâties-suppression de l'exonération de deux ans en faveur des constructions à usage d'habitation : Adopté à la majorité 19 pour, 4 abstentions (Madame MUGUET, Messieurs BERARD, MEUNIER et MOREAU) 0 contre.
- ❑ **Délibération n° 2023-021** : Approbation convention CDG 69 mission référent déontologue élus : Adopté à l'unanimité.
- ❑ **Délibération n° 2023-022** : Approbation convention de partenariat lutte moustique tigre : Adopté à l'unanimité

□ **Délibération n° 2023-023** : Approbation règlement intérieur de fonctionnement multi accueil : Adopté à l'unanimité.

□ **Délibération n° 2023-024** : Acquisition à l'euro symbolique parcelles BH 460 et 462 : Adopté à l'unanimité.

Pierre BOUILLAND,



Maire de la Commune de MONTAGNY